



HAL
open science

Le guide des stations forestières des Basses-Cévennes à pin maritime.

C. Boyer

► **To cite this version:**

C. Boyer. Le guide des stations forestières des Basses-Cévennes à pin maritime.. Forêt Méditerranéenne, 2005, XXVI (1), pp.91-92. hal-03564548

HAL Id: hal-03564548

<https://hal.science/hal-03564548v1>

Submitted on 10 Feb 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le guide des stations forestières des Basses-Cévennes à pin maritime

par Christine BOYER

Dans les Cévennes, le pin maritime a mauvaise réputation, il est le symbole de l'échec du châtaignier, l'arbre emblématique des Cévennes. Or, dans cette région, la production de bois de pin maritime est tout à fait envisageable. Avec la réalisation de ce guide pratique des stations des Basses-Cévennes, le CRPF a souhaité donner aux propriétaires, un outil leur permettant de connaître et d'évaluer au mieux les objectifs qui peuvent être donnés à leur forêt.

La région forestière

Les Basses-Cévennes à pin maritime sont situées au nord du département du Gard, en limite de la Lozère et de l'Ardèche.

Deux des caractéristiques principales sont inscrites dans son nom :

- l'altitude relativement basse (entre 150 et 950 m mais très souvent inférieure à 500 m) par opposition aux Hautes-Cévennes.
- la dominance du pin maritime par opposition aux Basses-Cévennes à châtaignier.

Elles constituent un secteur de transition entre les garrigues et les montagnes des Hautes-Cévennes.

La forêt occupe 73% de ce territoire. La quasi totalité est une forêt productive qui appartient pour 75% à des particuliers. Elle est constituée en grande partie (60%) de résineux (dont 47% de pin maritime) ; les peuplements feuillus étant constitués en majorité de châtaignier.

Pourquoi un guide des stations forestières ?

L'un des problèmes que pose la gestion forestière est que les objectifs ne peuvent pas être les mêmes partout, et qu'ils varient en fonction de nombreux critères. Si cela pose un problème aux techniciens, cela en pose encore plus aux propriétaires forestiers.



Photo 1 :
Benoît Lecomte
et Christine Boyer
du CRPF Languedoc-
Roussillon présentent
le guide des stations
aux participants
des Journées
pin maritime.
Photo D.A.

C'est pourquoi des catalogues de typologie forestière ont été réalisés. En Languedoc-Roussillon il en existe plusieurs, mais ceux-ci restent sous-utilisés en raison de leur complexité et de leur présentation peu engageante. Ce ne sont pas des documents de vulgarisation.

D'où le besoin d'élaborer, à partir de ces catalogues, des documents simples et pratiques de gestion forestière destinés aux propriétaires ainsi qu'aux techniciens.

Le guide des stations des Basses-Cévennes à pin maritime a été élaboré en 1997 à partir du catalogue de typologie forestière établi par l'IFN en 1988 (F. D'EPENOUX). Il a recensé treize stations (ou groupes de stations). Celles-ci se différencient selon l'altitude, la nature de la roche, la position topographique et la profondeur du sol.

Il permet :

- de déterminer les différentes stations forestières présentes dans une propriété, donc de connaître les potentialités des différents secteurs d'une forêt.

Pour cela, la clé de détermination des stations forestières a été élaborée à partir de critères simples, que chacun peut appréhender.

- de connaître : les objectifs qui peuvent être donnés aux différents peuplements forestiers présents dans une propriété ; les espèces qui peuvent pousser sur les diffé-

rentes stations forestières (donc dans les différents secteurs de la forêt).

Pour cela, les fiches de présentation des stations rassemblent les principaux éléments permettant d'apprécier les conditions du milieu et les possibilités de production de chaque station.

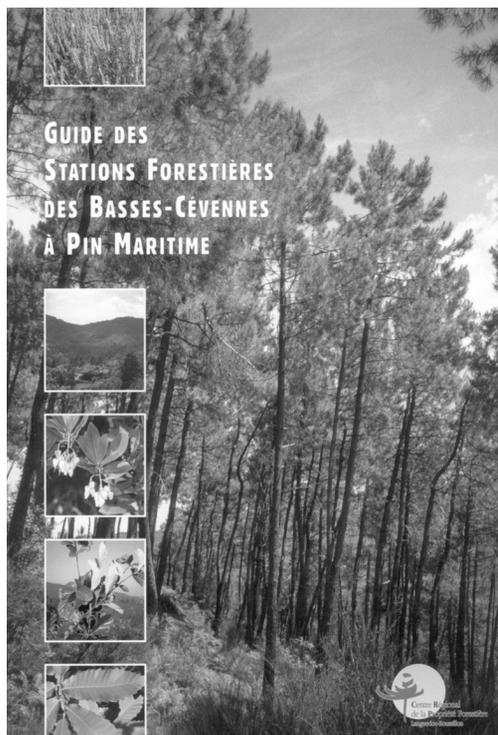
- de choisir les interventions à réaliser en fonction des objectifs qui ont été fixés et des peuplements qui existent dans la forêt considérée.

Pour cela, le mini-guide de sylviculture a été élaboré sous forme d'un tableau par peuplement et donne des indications simples et générales selon les objectifs choisis par le propriétaire.

- d'identifier : les roches présentes dans les Basses-Cévennes à pin maritime et sur lesquelles se forment les sols forestiers ; les principales plantes et les arbres les plus fréquents dans les Basses-Cévennes à pin maritime grâce à la mini-flore.

- de comprendre les principaux termes du vocabulaire forestier utilisé dans le guide grâce à un glossaire.

C.B.



Christine BOYER
Centre régional de la
propriété forestière
Antenne du Gard
Chemin du Peyrigoux
30140 Bagard
Tél. 04 66 60 92 93
Fax. 04 66 60 92 02
Courriel : gard@crpf.fr